



Ne pas payer les dettes d'un parent

Par **ptitesev**, le **09/02/2010 à 11:53**

Bonjour,rnrnMa mère est endettée et si elle ne peut plus payer ? Je voulais savoir s'il y a une solution pour ne pas que je paie les dettes de ma mère tant qu'elle est toujours en vie ?rnrnMerci.

Par **Marion2**, le **09/02/2010 à 12:05**

Bonjour,rnrnVous n'êtes pas responsable des dettes de votre mère, à moins que vous ne vous soyez porté caution.rnSi ce n'est pas le cas, les créanciers ne peuvent pas se retourner contre vous. rnrnCordialement.

Par **ptitesev**, le **11/02/2010 à 18:58**

bonjour,rnrnje ne me suis pas portée caution. Merci pour votre réponse je suis rassuré.